

niveau de vie. Si dans d'autres pays qui disposent de gros capitaux, le niveau d'éducation est faible, le niveau de vie a également tendance à être faible.

J'emploie le mot «formation» tout aussi bien que le terme «éducation», car l'éducation me paraît se rattacher à des sujets universitaires tandis que la formation semble englober davantage. Un pays qui améliore chez lui la formation et l'éducation améliore nécessairement son niveau de vie. J'appuie donc de tout cœur, monsieur l'Orateur, la motion du député de South Western Nova (M. Comeau). Il a fait preuve de sagesse en soumettant cette motion à la Chambre cet après-midi, au cours de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire. C'est une des motions les plus judicieuses qu'il nous ait été donné d'examiner à la Chambre.

**M. Mark Rose (Fraser-Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'admire moi aussi la raison qui a poussé le député de South Western Nova (M. Comeau) à présenter cette motion cet après-midi. Je me trouve à peu près dans la même situation que le ministre de l'Éducation du Manitoba. Au dire du député de South Western Nova, le ministre ne comprend peut-être pas son objectif; je n'en suis pas très sûr moi non plus.

**M. Comeau:** Vous n'avez pas écouté.

**M. Rose:** Il aimerait, signale-t-il dans sa motion, que le gouvernement fédéral convoque une conférence nationale sur l'uniformisation des normes de l'enseignement primaire et secondaire. D'après ce qu'il a dit dans ses remarques, ce n'est vraiment pas à l'uniformisation des normes qu'il vise, mais à un mode d'enseignement plus individualisé. J'ignore s'il appuie l'essentiel de sa motion ou s'il a fait des réserves à ce sujet dans son discours de cet après-midi.

J'ai signalé, moi aussi, dans des discours précédents l'opportunité d'uniformiser les normes d'enseignement par tout le Canada. La motion est peut-être de portée bien modeste puisqu'on y demande de convoquer une conférence à ce sujet. Je vais céder en fin de compte à l'amour propre et vous parler d'un compte rendu dans les journaux de mon premier discours à la Chambre, où je signalais justement certains aspects de ce sujet. Je disais à l'époque que nous devrions disposer d'un bureau national permanent de l'enseignement. Je pense tout comme le député de South Western Nova et le représentant d'Algoma, que l'enseignement joue un rôle beaucoup plus considérable dans la société actuelle qu'à l'époque où la constitution fut établie. Je conviens également que la question serait tout autre du point de vue de la constitution si nous étions actuellement saisis de ce sujet. Permettez-moi de signaler que même si l'enseignement relève de chaque État aux États-Unis, on y a fondé un office fédéral de l'enseignement il y a déjà près d'un siècle. Rien ne nous empêche d'en faire autant au Canada.

A mon avis, un bureau national de l'éducation prendrait les devants et établirait l'uniformité des grades, des équivalences minimums et des normes de matières dans tout le pays; il stimulerait et coordonnerait la recherche éducative et, alors, nous ne serions plus dépendants des recherches, des fonds et des talents importés; il favoriserait une gestion efficace des subventions, même s'il le fallait, directement auprès des institutions, et hâterait le jour où le coût de l'éducation postsecondaire serait

[M. Foster.]

assumé par le public de la même façon que celui de l'éducation primaire et secondaire; enfin, il pourrait traiter des questions d'éducation au niveau international. Nous avons vécu des moments d'embarras, parce que l'éducation relève de la compétence provinciale, lorsque des délégations provinciales auprès de certaines conférences ont passé pour représenter la totalité du Canada. Un bureau de l'éducation coordonnerait, notamment, l'activité du Conseil des arts du Canada et d'autres organismes qui s'attachent à rendre notre identité et notre vie culturelles beaucoup plus significatives.

A ce point de vue je me range avec le député de South Western Nova. Peut-être a-t-il réfléchi là-dessus depuis la présentation de son projet initial, en mars dernier, et commence-t-il à reconnaître que ce qu'il préconise, c'est-à-dire des normes uniformes pour tout le pays, signifie vraiment un retour au verrouillage où chaque enfant apprend la même chose dans chaque classe à la même heure du jour. Il comprend sans doute maintenant que c'est contraire aux tendances actuelles de l'éducation, exposées dans le rapport ontarien Hall-Denis, qui sont de s'écarter de tous les aspects de la rigidité, de l'inflexibilité, et des structures externes surimposées. Les éducateurs se concentrent plutôt sur une méthode en un programme beaucoup plus humain et individuel, dans une optique moderne qui correspond mieux au talent, aux intérêts et aux besoins uniques de l'enfant.

• (5.30 p.m.)

Je reconnais qu'on ne règle le problème qu'à moitié en fixant des normes minimums applicables dans tout le Canada. Je reconnais aussi que la mobilité de la population est un facteur dont il faut tenir compte. Les régimes d'enseignement causent bien des difficultés à beaucoup de parents qui passent d'une région du Canada à l'autre. Les normes minimums seraient utiles dans ces cas-là, mais seulement comme palliatifs en attendant le jour où chaque régime d'enseignement sera individualisé en fonction des besoins de chaque enfant.

Si nous parlons ainsi de normes, c'est que tous les régimes d'enseignement fonctionnent d'après des critères de sélection. Pour faire leur chemin dans le monde scolaire, tous les enfants doivent franchir certaines barrières. Pour arriver, il faut passer par les cinq voies sacrées, dont l'anglais, les sciences sociales, les mathématiques et les langues étrangères. Il est temps que nos écoles et nos universités renoncent à cette façon de penser. Il existe, pour les jeunes, beaucoup plus de choses valables et de préoccupations intellectuelles que cette formule qui n'est pas nécessairement une panacée. Du point de vue de la main-d'œuvre, l'uniformité portée à l'extrême est un grand gaspillage. Elle n'est absolument pas compatible avec les objectifs d'un État moderne.

Comme je l'ai dit plus tôt, je reconnais qu'il existe des problèmes de coopération. L'on s'accorde à dire que le Canada est un pays de grandes diversités régionales. Je suis d'accord avec le député quand il dit que les habitants de certaines régions sont perpétuellement désavantagés à cause d'un système d'instruction publique insuffisant. C'est certainement vrai de bien des régions rurales dans toutes les provinces. C'est le cas de certaines parties des Maritimes, du Québec et du Canada central.

Comme l'a fait ressortir le député d'Algoma (M. Foster), il existe une corrélation évidente entre la qualité de l'enseignement et la richesse dans un pays. Les